

« La bombe est désamorcée »

AUDENGE L'Ademe débute, l'an prochain, les travaux de réhabilitation de l'ancien centre d'enfouissement des déchets (CET), fermé depuis décembre 2007

BERNADETTE DUBOURG

b.dubourg@sudouest.fr

Les odeurs pestilentielles ont cessé. L'herbe pousse même sur les talus de ce vaste espace de 40 hectares au cœur de la forêt. En longeant la clôture, on oublierait presque que l'ancien centre d'enfouissement technique (CET), qui a cessé toute activité en décembre 2007, reste une énorme épine dans le pied de la commune d'Audenge.

« C'est un fardeau environnemental, technique et financier, pour la commune et pour les habitants », insiste le maire (PS) Nathalie Le Yondre, qui aura consacré une grande partie de son mandat à gérer ce qu'elle qualifie de « bombe à retardement ».

Travaux jusqu'en 2016

Elle l'a redit hier après-midi à la mairie d'Audenge où se tenait une réunion d'information sur la réhabilitation et le suivi du site, à l'initiative du sous-préfet, Jean-Pierre Hamon. Une quarantaine de personnes y participaient, associations environnementales, partenaires institutionnels, élus, entreprises et services de l'État. À commencer par l'Ademe (Agence

de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), exceptionnellement chargée par l'État de se substituer à la commune pour la remise en état du site, abandonné par l'ancien exploitant, Edisit, en faillite.

Cette année, l'Ademe, maître d'ouvrage, a confié la maîtrise d'œuvre à la société Safege. Les entreprises seront choisies l'an prochain, et les travaux de réhabilitation du site pourront débuter, et se poursuivre en 2015 et 2016, selon le planning prévisionnel présenté par Philippe Begassat, chef de projet.

La commune doit payer

« Nous rentrons dans une phase opérationnelle », se félicite Nathalie Le Yondre, qui rappelle les « efforts considérables » de la commune, confrontée (dès son élection) en 2008 à la « gestion directe du site », au traitement en urgence des lixiviats (le « jus des déchets »), ainsi qu'à la nécessité de trouver 20 millions d'euros pour réhabiliter le site. Finalement, l'État, via l'Ademe, en charge de la remise en conformité, déboursa 9 M€, les collectivités partenaires (toutes les communes du Bassin



La remise en état de l'ancienne décharge d'Audenge doit débuter l'an prochain. PHOTO B. D.

ont déversé leurs déchets à Audenge) participeront au traitement des lixiviats pour 6 M€. Le reste (6,6 M€) sera encore à la charge d'Audenge, qui assurera la post-exploitation pendant trente ans. Le CET rapportait une redevance de 800 000 euros à la commune qui débourse maintenant plus d'un million par an pour l'ancienne décharge (1).

Si « la bombe est désamorcée », selon Nathalie Le Yondre, les préoccupations demeurent. « Cette année, avec les fortes pluies, on a battu des records, le volume des lixiviats est passé de 7/8 000 m³ à 10/12 000 m³ », résume Vincent Louchez, l'élus en charge du dossier. En revanche, les biogaz ont diminué de 2 400 à 1 000 m³ par heure, d'où la nécessité de redimensionner les

appareils de traitement. Une dépense supplémentaire.

(1) Le courrier des maires et la revue municipale d'Audenge d'octobre consacrent chacun de leur côté, un dossier au CET. Une visite guidée du site est organisée le samedi 16 novembre de 10 h à 13 h. Inscriptions obligatoires avant le 12 novembre auprès d'Alexia Nauleau : a.nauleau@audenge.fr

Intermarché SUPER

ANDERNOS-LES-BAINS

Maquillage gratuit pour tous

JEUDI 31 OCTOBRE de 15 h à 18 h

PHOTO OFFERTE

ANDERNOS-LES-BAINS
Avenue Bertin-Lalande - 05 56 82 52 24
Ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 20 h sans interruption ; le dimanche, de 9 h à 13 h

Intermarché SUPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE
leDRIVE intermarche.com